

Maison des Associations 34, rue des Héros 67610 LA WANTZENAU

RANDONNEE PEDESTRE DANS LES VOSGES

Le Lundi 13 Avril 1998

« Pour qui les aime passionnément, les Vosges sont belles en toute saison. Lorsqu'en revenant d'ailleurs, des Alpes ou du Népal, je vois leurs sommets de chaume ou de forêts se rapprocher peu à peu, une émotion intense me traverse le corps » - Jean-Louis KELLER

Tél. & Fax: 03.88.96.22.44

Difficile de parcourir les Vosges sans découvrir, au bout d'un sentier forestier, quelques châteaux ou ruines attirant notre curiosité. François et Técla STEINMETZ vous proposent une belle promenade vosgienne

(accessible à tous) puis un temps fort au cœur du Moyen-Age à travers la visite quidée du Château du Hohlandsbourg. Une belle promenade en perspective ponctuée par un petit détour dans « les couloirs du temps »...

Itinéraire:

Départ de Saint Gilles - Ruine de Pfilxbourg et son important donjon - Visite guidée du Château du HOHLANDSBOURG - Repos des Chasseurs - Les Trois Châteaux d'EGUISHEIM - Refuge du Staufen - Descente à la Maison' forestière ASPACH.

Temps de marche estimé à :

6 heures

Dénivellation :

550 mètres

Départ :

Le Lundi 13 Avril à <u>7H30</u> devant la Maison des Associations à La Wantzenau.

Retour:

en début de soirée devant la Maison des Associations à La Wantzenau.

PRIX:

comprenant le transport et la visite quidée.



	TKLEX
MEMBRE (S)	90 F.
NON-MEMBRE (5)	120 F.



Observations:

- Repas du midi et boisson « tirés du sac ».
- Chaussures de randonnée recommandées.
- N'attendez pas le dernier bulletin « météo » pour vous inscrire : nous avons des délais à respecter auprès du transporteur. Date limite des inscriptions fixée au 8 Avril 1998.

Inscriptions/renseignements/paiement: Au siège du Club (adresse indiquée ci-dessus) -Permanence le Vendredi soir à partir de 20h30. Si besoin est, vous pouvez contacter François & Técla STEINMETZ - 2 03 88 96 23 32

SORTIER	OONNEE PEDESTRE - le 13 Avril 1998- Château du HOHLANDSBOURG (Vosges)	
NOM :	Prénom:	•••
Nombre de personne(s) :	() MEMBRE(S) X 90 F soit () F	

L	MEMBRE(5) X 90 F soit	(۴
	() NON-MEMBRE(S) X 120 F soit	()	F
Γ	TOTAL	()	F

Paiement deFrancs effectué par (entourez votre choix): Chèque Espèces ASSOCIATION INSCRITE AU TRIBUNAL D'INSTANCE DE BRUMATH SOUS LE M° 54 UN LUME MI. Compte l'ancaire : CMDP Li Umitathair M° 151,670,40.